



Région Midi-Pyrénées

<http://www.midipyrenees.fr>

La Région Midi-Pyrénées précise les chantiers routiers et ferroviaires à inscrire au Schéma National des Infrastructures de Transport (SNIT)

Transports >> Actualités

L'État a rendu public en juillet 2010 un avant-projet de Schéma National des Infrastructures de Transport (SNIT) qui fixe les orientations de l'État en matière d'entretien, de modernisation et de développement des réseaux d'infrastructures de transport relevant de sa compétence.

L'Assemblée plénière du Conseil régional, réunie sous la présidence de Martin Malvy, a approuvé lundi 28 février un avis de la Région sur cet avant-projet.

[Revoir l'Assemblée Plénière en vidéo](#)

Au titre des infrastructures manquantes à l'actuel avant-projet, la Région met l'accent sur **cinq itinéraires nécessaires à l'achèvement du désenclavement routier** de Midi-Pyrénées. Les élus régionaux précisent par ailleurs le cadre qu'ils estiment utile à **la réalisation du réseau ferroviaire à grande vitesse** du Sud-Ouest. L'avis liste également les **six chantiers prioritaires pour optimiser et développer le réseau ferroviaire existant** et pose le cadre du développement du fret ferroviaire. Commentant le Schéma proposé par l'État, Martin Malvy, président de la Région Midi-Pyrénées, a notamment souligné que « les moyens financiers prévus par le Gouvernement pour mettre en œuvre ce Schéma sont notoirement insuffisants, ce qui introduit malheureusement le doute sur sa volonté de le mettre en œuvre. Par ailleurs, nous souhaitons vivement que, à l'image de la pratique de la Région, l'État respecte un réel équilibre entre les investissements routiers et ferroviaires ».

Principaux points de l'avis du Conseil régional Midi-Pyrénées :

1) Achèvement du désenclavement routier :

- le soutien au projet de mise à 2x2 voies de l'itinéraire **Toulouse Castres** (mentionnée dans le SNIT), mais **celle-ci ne doit pas générer de péage supplémentaire** pour les usagers ;
- inscrire la mise à 2x2 voies de la liaison **Rodez Sévérac le Château**, jusqu'à A75 ;
- inscrire l'itinéraire **E9 Toulouse Foix Barcelone** jusqu'à la frontière franco-espagnole, en respectant un environnement de haute montagne fragile ;
- inscrire l'itinéraire **Agen Auch-Tarbes** (RN 21), à terme en 2x2 voies ;
- l'inscription de l'itinéraire **Toulouse Aurillac** (N 122- RD 840)

2) création de liaison ferroviaire à grande vitesse :

- **GPSO** : doit être **achevé avant 2017** tout comme la mise à 4 voies de la ligne existante entre Toulouse St Jory ;
- **LGV Toulouse Narbonne** : doit être **achevé en 2025** d'où Débat Public dès 2012 ;
- **LGV Poitiers Limoges** : devra desservir Cahors ;
- principe d'une liaison performante entre la **Bigorre**, le Béarn et le réseau à grande vitesse, après réalisation du projet GPSO ;
- inscrire des **aménagement de capacité à Toulouse Matabiau**

3) optimiser et développer le réseau ferré existant :

- pérennisation et développement de Paris Limoges Toulouse (**Palito**), voyageurs et fret ;
- modernisation et remise en état des lignes, particulièrement de l'axe **Toulouse Pau** ;

- **modernisation de l'alimentation électrique** dont lignes Toulouse Pau Bayonne et Toulouse Latour de Carol, + renforcement des lignes Agen Toulouse Carcassonne et Toulouse Limoges Paris ;
- **capacité des lignes** Toulouse Agen, Toulouse Brive, Toulouse Pau, Toulouse Carcassonne (voies de stationnement, systèmes d'espacements des trains plus performants, etc.) ;
- amélioration des **connexions Toulouse Barcelone** via Latour de Carol et Puigcerda (trains à écartement variable) ;
- pérennisation de la ligne **Béziers Neussargues**, voyageurs/fret ;
- **responsabilisation de RFF** en termes de qualité et fiabilité des sillons et de maintenance du réseau (retard, fiabilité, interruption en raison de travaux).

4) soutenir le fret ferroviaire :

- aménagements destinés aux **trains longs** et à l'accroissement du **gabarit des tunnels** sur les lignes Bordeaux Toulouse Narbonne et Paris Limoges Toulouse
- aménagement de ces mêmes axes + Toulouse Tarbes et Béziers Neussargues pour le développement du **fret** ;
- soutien au **fret ferroviaire local** et pérennisation des lignes Tarbes Mont de Marsan, Tarbes Bagnères, Auch Agen, Lannemezan - Sarrancolin, Revel Castelnaudary, Castelsarrasin Beaumont de Lomagne ;
- **intermodalité du fret ferroviaire**, avec plateformes d'échanges, raccordements d'entreprises, notamment sur l'aire urbaine toulousaine ;
- inscription d'un **contournement ferroviaire de Toulouse** ;
- inscription d'une **Traversée Centrale des Pyrénées (TCP)**.

5) Principes : L'avis de la Région soutient et reprend à son compte **les principes que l'ARF a également publiés** le 18 janvier 2011 dans son avis sur l'avant-projet de SNIT et insiste sur la nécessaire **concertation** avec les collectivités locales.